

Ces fiches développées sous forme de questionnaire préfigurent les ateliers et doivent être considérées comme un support au dialogue et à l'enrichissement du projet sur ses multiples aspects (programmatiques, sociaux, environnementaux,...).

atelier

1

Village Vertical

Synthèse des objectifs du village vertical

Regroupement de foyers afin de concevoir, construire et gérer ensemble leur habitat

Éthique du projet :

- dimension sociale : solidarité, brassage social, convivialité, relations humaines mises en avant
- dimension environnementale : habitat bioclimatique, matériaux écologiques, énergies renouvelables
- dimension économique : conception de logements de qualité à des coûts maîtrisés

Le projet

Localisation : zone urbaine

- quartier avec grande mixité sociale,
- réseau de transports en commun de qualité

Site : réhabilitation ou neuf : terrain à bâtir, immeuble à rénover ou local industriel à réhabiliter

Programme :

- logements des porteurs du projet : nombre de foyers à préciser
- appartements sociaux locatifs (partenariat à préciser) : 2 ou 3 foyers
- chambres et/ou local commercial en location
- locaux d'activité professionnelle : 60 à 90 m²
- espaces collectifs : terrasse, buanderie, locaux techniques, salle de jeu pour les enfants, potager, voiture et équipements, salle de réunions,...

Typologie : habitat urbain concentré

Préciser ce qui ne semble pas ou plus en accord avec vos attentes

1

Il est nécessaire de faire apparaître les besoins, les ambitions de chacun avant de pouvoir structurer le collectif. Nous vous invitons donc à réfléchir sur vos modes d'habiter en vous présentant, en analysant votre façon d'occuper l'espace, en exprimant vos besoins afin d'adapter, et de personnaliser votre futur logement.

atelier

1

Chez Vous

Identité / positionnement

Nom, prénom, âge de tous les membres de votre foyer :



Quelles sont vos motivations pour ce projet ?

Qu'attendez-vous de ce projet en terme d'exemplarité (opération reproductible) ?

Quelles compétences professionnelles vous semblent nécessaires à la réussite du projet ?

Quel est pour vous le meilleur moyen de communication

- pour préparer les réunions et rencontres : Internet, téléphone, courrier, fax

- pour faire passer les informations et comptes-rendus de réunion : Internet, téléphone, courrier, fax

Implication

De quelle façon souhaitez-vous vous impliquer dans le projet ? (n'hésitez pas à compléter ces propositions)

- en phase conception :

- ☐ gestion des relations au sein du groupe,
- ☐ gestion juridique
- ☐ gestion financière
- ☐ organisation des ateliers : lieu -gestion des plannings -préparation repas...
- ☐ gestion des débats / médiation / synthèses

...

- en phase construction

- ☐ gestion des relations au sein du groupe,
- ☐ gestion juridique
- ☐ gestion financière
- ☐ relations avec l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, à la maîtrise d'oeuvre,
- ☐ organisation de réunions sur l'état d'avancement des travaux,
- ☐ gestion des comptes,
- ☐ travaux que vous souhaitez réaliser

...

- en phase gestion, au quotidien

- ☐ organisation, gestion des réunions administratives
- ☐ gestion avec les partenaires extérieurs
- ☐ entretien des locaux partagés

...

2

Disponibilités

Les ateliers auront lieu en septembre, quelles sont vos disponibilités (soirs de semaine et /ou samedi) afin de fixer des dates :

Logement actuel

- appartement / maison
- propriété / location
- surface : m²
- nombre des pièces et dénomination des pièces :

Logement projeté

- Surface souhaitée : minimum : m² / maximum : m²
- Typologie et niveau souhaités :
- simplex / duplex / plusieurs niveaux/ autre :
 - rez-de-chaussée / étage
- Budget que vous êtes prêt à investir (en €/m² TTC) minimum : / maximum :
- Local d'activité : non / oui, surface : m²

Penser les usages

Il s'agit ici de ne surtout pas penser la conception en terme de pièces standard (cuisine, hall d'entrée, salle à manger,...) mais en terme d'usages pour en déduire des espaces adaptés et ainsi préserver la singularité et la richesse de vos modes de vie.

On ne fait pas rentrer des usages dans des boîtes mais on fait un moulage des usages.

Nous vous proposons donc ci-dessous une liste d'usages internes au logement que vous pouvez compléter (à lire très attentivement en vous mettant en situation à chaque fois) :

- | | | |
|---------------------------------|--|------------------------|
| - se reposer/se détendre | - faire les devoirs (enfants) séparés ou non | - dormir (enfants) |
| - jouer | - travailler professionnellement | separés ou non |
| - utiliser l'ordinateur | - faire l'administratif pour le foyer | - dormir (adultes) |
| - lire | - ranger les vêtements (enfants) (adultes) | - repasser |
| - recevoir les amis, la famille | - ranger les jouets | - laver les vêtements |
| - regarder un film | - arriver dans /partir du logement | - sécher les vêtements |
| - écouter de la musique | - ranger livres et fournitures scolaires | - s'habiller |
| - jouer de la musique | - ranger les vêtements extérieurs | - se déshabiller |
| - discuter, débattre | (chaussures, vêtements, parapluies...) | - aller aux toilettes |
| - fumer | - stocker les livres | - se brosser les dents |
| - manger en famille | - stocker les objets multimédia | - se raser |
| - manger avec les amis | - stocker les papiers administratifs | - se laver |
| - cuisiner | - stocker les vêtements hors saison | - laver les enfants |
| - déposer clés et objets | - stocker ustensiles et matériel | - soin du corps |
| usuels quand on arrive | de nettoyage | |

Grouper les usages que vous souhaitez réaliser simultanément ou non dans un même espace, en sachant que cet espace sera agencé pour s'adapter et recevoir ces multiples activités. Nous discuterons ensemble, lors de l'atelier de conception, des dispositifs architecturaux permettant la cohabitation de ces usages, nous chercherons à affiner les interactions possibles entre les activités.

Exemple 1:

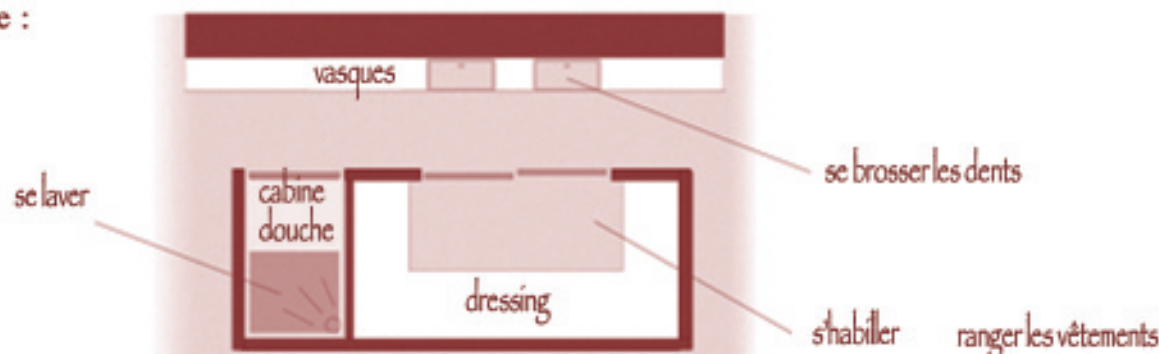


Exemple 2:

Vous avez regroupé les usages suivants :

se laver – se brosser les dents – s'habiller – ranger ses vêtements

Traduction spatiale :



On peut par exemple faciliter la succession logique d'activités usuelles en les rapprochant spatialement :
se laver – choisir et mettre ses vêtements – se laver les dents

On permet également de réaliser simultanément ces usages par plusieurs personnes grâce à un système de filtres visuels : une personne peut utiliser la douche pendant qu'une autre personne se lave les dents tout en préservant l'intimité de chacun.

Economies

Deux alternatives permettent de diminuer les coûts de construction, laquelle vous convient davantage :

- ☐ - grandes surfaces et auto-finition des logements (économie sur le second œuvre)
- ☐ - diminution des surfaces des logements par un travail d'optimisation des aménagements intérieurs

Extérieurs

Quels espaces extérieurs et quel degré d'intimité en souhaitez vous :

- | | | |
|---|---------------------------------|-----------------------------------|
| ☐ - coursives et paliers extérieurs | ☐ privés | ☐ partagés |
| ☐ - coursives et paliers intérieurs | ☐ privés | ☐ partagés |
| ☐ - terrasses et balcons végétalisés | ☐ privés | ☐ partagés |
| ☐ - terrasses et balcons minéraux (dalles) | ☐ privés | ☐ partagés |
| ☐ - espaces verts pleine terre (rez-de-chaussée) | ☐ privés | ☐ partagés |

Dispositifs architecturaux

En restant raisonnable, quel(s) dispositif(s) architectural préférez-vous pour votre logement :

- | | |
|--|--|
| ☐ - espace intérieur à éclairage zénithal | ☐ - véranda / serre |
| ☐ - patio (cour intérieure à ciel ouvert) | ☐ - double hauteur (duplex) |

Flexibilité / modularité

Souhaitez-vous conférer une certaine évolutivité de la construction et des aménagements intérieurs ?

Si oui voici quelques principes permettant l'adaptation, choisissez ceux qui vous semblent nécessaires :

- ☐ - une partie du logement détachable en studio ou chambre indépendante
- ☐ - logement adaptable à une personne à mobilité réduite
- ☐ - grande séparation enfants parents lorsque les enfants sont grands
- ☐ - autre :

L'élaboration de l'ensemble du projet architectural consiste à définir une organisation du projet global en adéquation avec plusieurs paramètres : programme et positionnement précis des espaces communs, interaction avec les logements, choix de mitoyenneté, d'implantation et d'orientation.

Entre Vous

Programme

Quelques propositions d'espaces partagés à compléter :

Indiquer ceux qui vous semblent indispensables (I) et ceux qui vous semblent d'agrément (A).

Quelle surface en donneriez-vous ?

- terrasse collective	m ²	- buanderie	m ²	- locaux techniques	m ²
- salle de jeux enfants	m ²	- potager	m ²	- salle polyvalente	m ²
- espace vert	m ²	- cour minérale	m ²	- atelier	m ²
- parking, garages	m ²	- chambres d'hôtes	m ²	- studio d'hôtes	m ²
- stockage alimentaire	m ²	- stockage matériel	m ²	-	m ²
- local vélos/poussettes	m ²	- ascenseur	-	-	m ²
-	m ²	- escaliers	-	-	m ²

Objectifs environnementaux

quelles performances et dispositions constructives aimeriez vous que le projet atteigne ?

- | | | |
|---|--------------------------|--------------------------|
| ☐ - récupération des eaux de pluie | ☐ | ☐ |
| ☐ - assainissement autonome | ☐ | ☐ |
| ☐ - ventilation naturelle | ☐ | ☐ |
| ☐ - matériaux sains | ☐ | ☐ |
| ☐ - énergies renouvelables, précisez vos préférences : | | |

Mitoyenneté verticale

L'option a été exprimée dans la plaquette de présentation du « village vertical » de réaliser un habitat urbain concentré, ce dernier correspond à une mitoyenneté verticale. Cette configuration compacte d'association des logements et des espaces collectifs entre eux permet de réduire l'impact au sol, de minimiser les coûts des infrastructures et des réseaux et de limiter les déperditions thermiques.

Elle peut se décliner selon plusieurs typologies de logements :

- simplex : appartement sur un seul niveau
- duplex : appartement avec une partie en double hauteur
- appartement sur plusieurs niveaux

Ces typologies évolueront et prendront forme à travers vos critères d'habitat

(aménagement intérieurs, orientation, surface, rapports avec l'extérieur et avec les espaces collectifs...) afin que chaque foyer acquière une individualité au sein du tout collectif. Selon les volontés exprimées par chacun, il est nécessaire de réfléchir à l'imbrication des logements les uns avec les autres en ajoutant les contraintes de superposition des réseaux (chauffage, plomberie, électricité...), les contraintes structurelles,...

Cette réflexion aura lieu au cours de l'atelier entre vous.

Nous vous présenterons des constructions exemplaires se rapprochant de vos volontés sociales et environnementales afin de pouvoir débattre et orienter les choix.

C'est seulement lorsque le terrain concret sera trouvé que l'on pourra insérer précisément les dimensions réglementaires (règles d'urbanisme, gabarits architecturaux, densité,...) les dimensions bioclimatiques d'implantation et d'orientation (rapport aux vues et à la course solaire), d'acoustique (barrière aux nuisances sonores)...

Interaction privés/collectifs

L'intérêt de la mise en commun de logements et d'espaces partagés réside en partie dans la réduction des charges globales tant au niveau énergétique : dispositifs constructifs (meilleures performances énergétiques et économies d'énergie) qu'au niveau des frais de fonctionnement : gestion administrative et opérationnelle, gestion des infrastructures et des installations techniques.

Un des paramètres sur lequel il est possible de réfléchir est celui de l'intégration des parties collectives au groupe de logements. L'espace bâti, les formes qu'il adopte, les entités qu'il découpe, isole ou relie expriment à la fois rapports sociaux, rapports entre personnes, entre pratiques et moments de la pratique.

Aussi, le plan global devra permettre d'engendrer de la vie sociale et en même temps de s'en protéger : la gestion des espaces intermédiaires, extérieurs et intérieurs devra viser à encourager les échanges en même temps qu'à renforcer le sentiment d'individualité dans les espaces privés.

Deux principaux modes d'interaction combinables peuvent être dégagés :

- mode 1 : interdépendance logements/espaces collectifs : gradation pour passer des espaces publics aux logements. Les espaces collectifs prennent un rôle fort d'espace tampon, de transition du domaine public vers le domaine privé.
- mode 2 : autonomie logements/espaces collectifs.

Ce principe détache les espaces collectifs des logements et leur confère un fonctionnement propre.

On peut classer les différents espaces collectifs en plusieurs catégories suivant leurs positionnements par rapport aux sphères publiques et privées :

- espaces extérieurs publics : rue, trottoir, parking, espaces verts publics,...
- espaces verts partagés : cour, potager, jardins collectifs
- espaces verts privés : terrasses, balcons
- espaces partagés fonctionnels : circulations d'accès (escaliers, coursives, rue couverte, atrium), entrepôts, garde-manger, local poubelles, garages vélos/poussettes, garage et parkings voitures, local jardinage...
- espaces partagés d'activités : serre collective, atelier bricolage, atelier d'arts décoratifs, buanderie, bibliothèque, salle polyvalente, chambre (ou studio) d'amis, appartements en location...
- espaces extérieurs aux logements privés fonctionnels : rangement/vestiaire devant l'entrée des logements, vérandas, caves ou celliers...

Nous vous proposons, avant la réunion, d'examiner, d'interroger, chacun de votre côté, toutes ces données de les intégrer, de les confronter à vos volontés personnelles afin de lancer un débat lors du second atelier qui permettra de hiérarchiser les ambitions du groupe, de les mettre en accord et qui aboutira à prendre des grandes orientations pour le projet futur.

Quelles autres questions vous posez vous concernant la conception, la construction, l'organisation et la gestion du projet ?